Ce Journal parait hebdomadairement le Mardi et le Vendredi.

Mélanges Religieux,

Lettres, Avis, Correspondances, etc., à l'adresse du Rédacteur.

POLITIQUES, COMMERCIAUX, LITTERAIRES ET DE NOUVELLES.

VOL. XV. MONTREAL, MARDI, 25 MAI 1852. No. 67

TABLEAU

DE LA NAISSANCE DU PROTESTANTISME

TIRÉ

De l'Histoire des variations des Eglises Protestantes.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis l'an 1517 jusqu'à l'an 1520.

Il y avait plusieurs siècles qu'on désirait une réformation dans l'Eglise. Au commencement du seizième, ce besoin se fait sentir plus que jamais, et les hommes éminents en science et en vertus ne négligeaient rien pour procurer un remède aux maux de l'Eglise, qui leur paraissaient extrêmes. Mais ce remède tant désiré ne pouvait avoir pour objet que de reformer la discipline ecclésiastique, en corrigeant les abus parmi les peuples et dans le clergé ; et, dans tous les écrits des auteurs de cette époque, il n'y a pas un seul passage où ces docteurs aient seulement pensé à changer la foi de l'Eglise, à corriger son culte et à renverser l'autorité des prélats, et en particulier celle du souverain Pontife.

Il y avait, outre cela, des esprits superbes, pleins de chagrin et d'aigreur, qui, frappés des désordres qu'ils voyaient régner dans l'Eglise, et principalement parmi ses ministres, ne croyaient pas que les promesses de son éternelle durée pussent subsister parmi ces abus. Au lieu que le Fils de Dieu avait enseigné à respecter la chaire de Moïse, malgré les mauvaises œuvres des docteurs et des pharisiens assis dessus, ceux-ci pensaient qu'il est permis de haïr et de détraire la chaire, en haine de ceux qui y président.

Luther fut un des premiers qui succombèrent à cette tentation, et ce fut lui qui donna le branle au mouvement fatal qui entraîna des nations entières dans l'abîme de l'hérésie et de l'incrédulité.

Tout le monde sait que Luther était moine de l'ordre des Augustins, docteur et professeur de théologie dans l'université de Wittemberg. Les deux partis de ceux qui se sont dits réformés, l'ont également reconnu pour l'auteur de cette nouvelle réformation. Ce n'a pas été seulement les luthériens, ses sectateurs, qui lui ont donné à l'envi des grandes louanges ; Calvin admire souvent ses vertus, sa magnanimité, sa constance, l'industrie incomparable qu'il a fait paraître contre le pape. C'est la trompette, ou plutôt c'est le tonnerre qui a tiré le monde de sa léthargie : ce n'était pas Luther qui parlait, c'était Dieu qui foudroyait par sa bouche.

Il est vrai qu'il eut de la force dans le génie, de la véhémence dans les discours, une éloquence vive et impétueuse, qui entraînait les peuples et les ravissait : une hardiesse extraordinaire, quand il se vit soutenu et applaudi, avec un air d'autorité qui faisait trembler devant lui ses disciples ; de sorte qu'il n'osaient le contredire ni dans les grandes choses ni dans les petites.

Ce fut et 1517, à l'occasion des indulgences publiées par Léon X, que Luther commença à se faire connaître. Choisi pour maintenir l'honneur de son ordre, auquel celui des Jacobins avait été préféré, dans cette circonstance, il prêcha d'abord contre l'abus que plusieurs faisaient des indulgences. Mais, trop ardent pour se renfermer dans ces bornes, des abus il passa bientôt à la chose même, et en vint peu à peu jusqu'à soutenir les opinions les plus téméraires et les moins exactes, sur la matière si importante de la justification.

Il ne proposa d'abord son sentiment qu'avec une extrême réserve et une grande apparence de modestie. A l'entendre, c'était par hasard qu'il se trouvait jeté dans ces questions, et, loin de se promettre l'immortalité de son nom et de ses écrits, il ne l'avait jamais recherchée ; au surplus, il attendait avec respect le jugement de l'Eglise, jusqu'à déclarer en termes formels que " s'il ne s'en tenait pas à sa détermination, il consentait d'être traité comme hérétique." Enfin, tout ce qu'il disait était plein de soumission, non-seulement envers le concile, mais encore envers le saint-siége et le pape, auquel il écrivait en 1518 : " Approuvez ou réprouvez comme il vous plaira ; j'écouterai votre voix comme celle de Jésus-Christ même." Tous ses discours furent pleins de semblables protestations, durant près de trois ans ; et s'il arrivait que la violence de ses adversaires, à laquelle il attribuait tous ses excès, lui arrachât quelques paroles aigres et emportées dans ses écrits, il savait se plier aux plus humbles excuses : " Je confesse, écrivait-il au cardinal Cajetan, légat alors en Allemagne, que je me suis emporté indiscrètement, et que j'ai manqué de respect envers le pape. Je m'en repens ; quoique poussé, je ne devais pas répondre au fou qui écrivait contre moi selon sa folie. Daignez rapporter l'affaire au saint-père ; je ne demande qu'à écouter la voix de l'Eglise, et à la suivre."

Mais ce ton réservé et soumis ne dura pas longtemps. En 1520, Léon X publia la bulle qui condamnait les nouvelles erreurs de Luther. A l'instant même, il oublia toutes ses soumissions passées, comme si c'eût été de vains compliments ; on vit voler des nuées d'écrits contre la bulle. L'un d'eux portait ce titre : *Contre la bulle exécrable de l'antechrist.* Il le finissait par ces mots : *De même qu'ils m'excommunient, je les excommunie à mon tour.* (1) C'est ainsi que prononçait ce nouveau pape. Loin de rétracter ses anciennes erreurs, il les confirmait de nouveau, jusqu'à cette étrange proposition que " tout chrétien, une femme ou un enfant peuvent absoudre à l'absence du prêtre, en vertu de ces paroles de Jesus-Christ : " Tout ce que vous délierez, sera délié."

Non content de prédire la chute prochaine du pape, que Jésus-Christ, selon lui, devait bientôt détruire, il s'efforçait de hâter l'accomplissement de sa prophétie par ces paroles : " Le pape est un loup possédé du malin esprit : il faut s'assembler de tous les villages et de tous les bourgs contre lui ; n'importe que les rois et les Césars fassent la guerre pour lui, celui qui fait la guerre sous un voleur, la fait à son dam." (2) Enfin, qui l'eût cru ? il eût mis tout en feu, et n'eût fait qu'une même cendre du pape et de tous les princes qui le soutenaient. Et, ce qu'il y a ici de plus étrange, c'est que les propositions qu'on vient de voir étaient autant de thèses de théologie, que Luther entreprenait de soutenir. Ce n'était pas un harangueur qui se laissât emporter à des propos insensés dans la chaleur du discours : c'était un docteur qui dogmatisait de sang-froid, et qui mettait en thèses toutes ses fureurs. (3)

Une seule chose retint d'abord Luther sur le penchant du précipice ; c'est l'autorité de l'Eglise, dont il semblait avoir peine à s'affranchir. On ne peut lire sans indignation non plus que sans pitié, ce qu'il en écrit : " Après, dit-il, que j'eus surmonté tous les arguments qu'on m'opposait, il en restait un dernier qu'à peine je puis surmonter *par le secours de Jésus-Christ* avec une extrême difficulté et beaucoup d'angoisses ; C'EST QU'IL FALLAIT ÉCOUTER L'ÉGLISE." Ne semble-t-il pas que la grâce avait peine à quitter ce malheureux ; à la fin l'emporta, et [illegible] (1) car il se servit de ces paroles en répondant à la bulle, sans songer que ce malheureux cantique est celui que David met à la bouche des rebelles, dont les complots s'élèvent *contre le Seigneur et contre son Christ.* (2)

Alors il se mit à soutenir que sa vocation était extraordinaire et divine, et qu'il l'avait reçue non des hommes ni par l'homme, mais par le don de Dieu et par la révélation de Jésus-Christ. Le voilà donc appelé au même titre que saint Paul, aussi hautement, aussi extraordinairement, aussi formellement. Il se qualifie *docteur de l'Evangile, par la grâce de Dieu*, et il [illegible] aux évêques, dans une lettre qu'il leur adresse, " que c'est là sa nouvelle qualité, qu'il se donne lui-même, avec un magnifique mépris d'eux et de Satan, qu'il pourrait à aussi bon titre s'appeler évangéliste, par la grâce de Dieu, et que très-certainement Jesus-Christ le nommait ainsi et le tenait pour ecclésiaste."

En vertu de cette céleste mission, il faisait tout dans l'Eglise ; il prêchait, il visitait, il corrigeait, il ôtait des cérémonies, il en laissait d'autres, il instituait et destituait ; il osa, lui qui ne fut jamais que prêtre, je ne dis pas faire d'autres prêtres, ce qui serait un attentat inouï dans toute l'Eglise, depuis l'origine du christianisme, mais, ce qui est bien plus inouï, faire un évêque, car il ordonna Nicolas Amsdorf, évêque de Naümbourg, avec toute la prérogative attachée à ce nom sacré, et lui donna ainsi le caractère supérieur, que lui-même n'avait pas.

(*A continuer.*)

(1) Les pasteurs réformés sont bien moins sévères aujourd'hui qu'à cette époque ; non-seulement ils ne se permettraient pas de lancer un anathème, mais ils reprochent vivement à l'Eglise catholique ceux qu'elle croit nécessaire d'employer quelquefois, pour eux, ils n'y voient qu'une mesure peu charitable et uniquement propre à aigrir des esprits mal disposés. C'est une délicatesse que ne connaissait point saint Paul, lorsqu'il *livrait à Satan* l'incestueux de Corinthe, pour provoquer un repentir qui eut lieu en effet ; ni lorsqu'il écrivait aux fidèles de cette même cité : *Si quelqu'un n'aime pas Notre-Seigneur Jésus-Christ, qu'il soit anathème.*

(2) Vieux mot qui signifie *dommage, perte.*

(3) Il n'y a rien là qui ressemble à de la *tolérance.* On pourrait, dans cette circonstance, comparer Luther à un enfant, à qui il ne manque que la force physique, pour faire le mal qui est déjà dans sa volonté : *Imbecillitas membrorum infantilium innocens est, non animus infantium*, disait saint Augustin.

(1) Ps. 2. 3.

(2) Quand on voit faire un abus si étrange de l'Ecriture sainte, on conçoit que l'Eglise catholique a pu et dû, dans l'intérêt de ses enfants, ne leur permettre qu'avec prudence la lecture d'un livre devenu si dangereux pour quelques-uns. Les protestants font aujourd'hui le procès à cette sage conduite de l'Eglise catholique, et ils trouvent affreux qu'on ne mette pas *toute* la Bible dans *toutes* les mains. Je ne me permettrai à ce sujet qu'une observation.

Saint Pierre écrivant aux premiers fidèles, et leur parlant des épîtres de saint Paul, disait : *Dans ces lettres, il y a quelques passages difficiles à entendre, et que des hommes* IGNORANTS *et* LÉGERS *détournent à de mauvais sens aussi bien que les autres écritures, pour leur propre ruine.* II. Pet. 3. Je supposerai qu'un chrétien fût venu, à cette époque, consulter l'apôtre saint Pierre, et lui eût dit : Mon père, je lis aux exercices de la Bible, et je crois avoir découvert dans les épîtres de Paul, des passages qui me démontrent que Jésus-Christ n'est pas Dieu ; dois-je continuer cette lecture ?... Qu'eût fait alors l'apôtre ? Il eût répondu, sans doute : Mon ami, cette lecture est maintenant dangereuse pour vous, elle vous conduirait au délire ; suspendez-la donc, jusqu'à ce que vous ayez acquis assez de *lumière* et que vous ayez *affermi* dans la foi, pour qu'elle ne vous offre plus d'écueils ; autrement ce livre si précieux et si utile en lui-même, sera pour vous comme une épée dans les mains d'un enfant.

Voilà ce qu'eût dit saint Pierre, sans doute. Or, l'Eglise catholique ne dit pas autre chose ; elle a pour la Bible autant de respect qu'en avait saint Pierre, mais elle croit ne devoir pas confier à toutes les mains ce *glaive à deux tranchants.*

NOUVELLES DE L'ETRANGER.

ITALIE.

PIÉMONT.

La Savoie organise sa résistance pacifique à l'égard [illegible] les projets du ministère sarde. A Chambéry il y a eu une assemblée générale [illegible] qui a délibéré et voté une adresse et une pétition dont le *Courrier des Alpes*, donne le texte :

A LA CHAMBRE DES DÉPUTÉS DES ÉTATS SARDES.

" La Savoie est agonisante ;

" Jeter un coup-d'œil impartial sur sa position, c'est acquérir la certitude de cette triste vérité :

" Sa fortune territoriale diminue chaque jour de valeur ; son commerce et son industrie, presque uniquement agricoles, sont menacés d'être frappés au cœur ;

" Profondément atteinte par les désastreuses années de 1845 et de 1847, elle a épuisé ses faibles réserves pour soutenir son existence matérielle ;

" Elle a supporté à elle seule les plus fatales conséquences des campagnes de Lombardie, car en fournissant ses soldats à la guerre de l'indépendance, elle a non-seulement privé son agriculture de ses bras les plus vigoureux, mais à cette perte de travail et de produits est encore venue se joindre une exportation de numéraire que l'on ne peut pas évaluer à moins de deux millions ;

" D'un autre côté, elle n'a profité d'aucune des dépenses du stationnement de l'armée, pas plus que des immenses fournitures nécessitées par l'approvisionnement des troupes et par leur entrée en campagne ;

" Et aujourd'hui elle est appelée à contribuer, dans des proportions égales, à combler le déficit du trésor de l'Etat !

" Bien plus, le traité passé entre les Etats sardes et la France, le 14 février 1852, consacre en faveur de cette dernière puissance et de nos provinces maritimes, des avantages réels, qui se traduisent par la ruine complète de la Savoie, sans aucune réciprocité pour elle.

" C'est là une haute injustice que le Parlement ne peut consacrer.

" Impossible à la Savoie de faire face aux impôts déjà votés ; plus impossible encore de supporter les nouveaux impôts proposés ;

" Impossible enfin de donner son adhésion à un traité qui aurait pour résultat l'exportation sans retour de la plus grande partie de son numéraire et la consécration de l'anéantissement de son agriculture.

" Les soussignés, tous Savoisiens, viennent donc, Messieurs les Députés, placer sous la sauvegarde de votre justice la vie et l'avenir de leur pays et vous conjurer de faire droit à leurs réclamations, dont l'expression vous est transmise dans le rapport rédigé par le comité chargé de ce soin dans la réunion générale tenue à Chambéry le 22 mars 1852."

Voici maintenant l'adresse aux députés savoisiens :

" AUX DÉPUTÉS DE LA SAVOIE.

" Messieurs les Députés,

" Lorsque la Savoie vous a confié l'honneur de la représenter dans la part d'exercice du pouvoir souverain que le Statut a fait à sa nation, elle a pensé à juste titre que, répondant dignement à votre mandat, vous seriez les défenseurs de ses droits, les interprètes de ses vœux et les protecteurs de ses intérêts.

" Chargés d'une aussi belle cause, d'une cause aussi sacrée que celle de la patrie souffrante, vous n'avez nul besoin sans doute d'être rappelés à des devoirs que vous n'avez point oubliés ; mais peut-être est-il à propos que la voix du pays se fasse entendre pour dissiper les incertitudes que les circonstances graves dans lesquelles nous sommes plongés peuvent avoir fait naître sur ce que ce même pays attend de vous tous.

" A l'moment où le vote de nouveaux impôts va peut-être achever la ruine de la Savoie, déclarée dans l'impossibilité absolue de payer les impositions antérieures ; au moment où un désastreux traité avec la France va être proposé à la sanction du Parlement national ; au moment où il s'agit de conjurer la tempête effroyable dans laquelle la Savoie va périr ; à ce moment suprême, ô députés de la Savoie, votre place est à la Chambre.

Faites-y entendre les accents de l'indignation qui a gagné toutes les profondeurs de la société savoisienne, en voyant le pays accablé d'impôts qu'il ne peut payer, et le voyant lui-même sacrifié aux intérêts des provinces maritimes. Luttez avec énergie, avec force, avec courage.

" Une population de 600,000 âmes vous appuie et elle compte sur vos efforts.

" Mais si, vaincus par le nombre, la cause de la justice venait à succomber....., alors ! mais alors seulement, vous pourrez vous retirer avec la conscience d'avoir satisfait, dans les limites de vos forces, aux obligations de votre mandat."

Suivent les signatures des membres du comité, nommés, dans la séance du 22 mars, à Chambéry.

—A Mondovi, de graves désordres ont eu lieu. Le bourg de Carrassone s'est refusé à payer l'impôt, et l'émeute a pris le caractère d'une rébellion aux lois. Le Gouvernement, à cette nouvelle, s'est décidé à employer la force armée, et le syndic de la localité a publié un manifeste pour calmer la population et l'inviter à l'observance des lois, afin d'éviter de plus grands malheurs.

FRANCE.

—On lit dans le *Midi*, journal de Toulouse, du 22 avril :

" L'académie des Jeux-Floraux avait donné pour sujet d'éloquence l'éloge de Suger ; mais l'Académie française avait, bien avant la révolution, proposé le même éloge. Le concours avait été brillant, et Garat avait obtenu un succès que la lecture de son discours justifie peu aujourd'hui. Les orateurs qui se sont présentés cette année aux Jeux-Floraux n'ont, à ce que l'on assure, rien produit de digne d'attention. Les recherches et les découvertes de l'histoire avaient d'ailleurs singulièrement amoindri l'importance du personnage dont on voulait avoir un autre panégyrique. L'Académie a retiré ce sujet, et le prix d'éloquence sera décerné par elle en 1853 à l'auteur du meilleur éloge du comte de Maistre, l'un des plus grands écrivains, et l'un des plus profonds penseurs du dix-neuvième siècle.

"Tout annonce que le concours de 1853 sera brillant. Il ne s'agit pas seulement ici d'une palme académique ; c'est un grand personnage qu'il faut louer, ce sont des vérités éclatantes qu'il faut proclamer, ce sont des erreurs qu'il faut condamner ; et l'on a lieu de croire que plusieurs publicistes distingués

☞ Voir la 4e page.

FEUILLETON.

LE MONTAGNARD

OU LES

DEUX REPUBLIQUES

1793—1848.

(Seconde partie—1848.)

La France n'a pas accepté la République, elle l'a subie.
C. D. V.

CHAPITRE HUITIÈME.

Suite.

—Vous faites, mon major, je vous assure, une mauvaise recrue ; je sors à peine d'une longue maladie.

—Raison de plus pour reprendre des forces. Et nous boirons à la santé de ton empereur, ça te regaillardira.

Les yeux de Dominique étincelèrent. Pour un vieux soldat, le nom de l'empereur était le soleil qui réchauffait son âme engourdie.

—Mon empereur !... Eh bien ! oui, v'la plus d'un an que je n'ai pas bu de vin, et je veux boire à la santé du petit caporal.

Le major avait ouvert la porte ; pendant qu'il mettait la clef extérieurement dans la serrure afin de la fermer à double tour, Dominique descendait l'escalier.

—Ma pauvre petite Madeleine, va-t-elle être contente ! disait-il tout bas.

Lipardeau, après avoir replacé la clé dans sa poche, avec un soin minutieux, regarda un instant le soldat qui était à quelques marches plus bas que lui :

—Je crois que cette fois, murmura-t-il entre ses dents, il ne nous échappera pas.

Le serpent distillait son venin mortel pendant que le pauvre père pensait à sa fille.

—Le major était, disait-il, en veine de prodigalité ; alors on monta en omnibus. Pendant tout le temps que mit la lourde voiture à les transporter à la barrière, l'ex-major, avec une expression pleine de bonhomie et d'animation à la fois, parla tout le temps, racontant ses campagnes et ses brillants services militaires.

Dominique écoutait toujours avec cette habitude de subordination admirative envers son supérieur. D'ailleurs, il était trop heureux pour que toutes les paroles du bon commandant ne fussent pas à ses yeux de perles et de diamants.

Au moment où l'omnibus s'arrêta, Lipardeau entonnait le récit de ses diverses entrevues avec des têtes couronnées.

Ils entrèrent chez une sorte de traiteur, où l'allure du major et la croix de Dominique firent merveille ; jamais ce fricoteur à vingt sous par tête n'avait eu une si brillante clientelle. Aussi les servit-on dans un cabinet.

Lipardeau tenait infiniment à causer tout à son aise, et à pouvoir dire à son ami, le soldat de l'empire, tout ce qui lui passerait par la tête.

Les deux braves s'attablèrent bientôt devant deux bouteilles de vin, accompagnées de côtelettes fumantes et ornées de cornichons nombreux.

Lorsque Lipardeau eut versé le premier verre de vin, Dominique se leva et, prenant son verre, il dit d'une voix dans laquelle perçait une certaine émotion :

—A vous, mon empereur, le premier verre de vin que boit le vieux soldat.

Lipardeau tendit la main à Dominique, et tous deux burent après avoir fraternellement trinqué.

—Allons, maintenant, mort aux côtelettes ! dit l'ex-major en servant Dominique, après avoir toutefois rempli une seconde fois le verre du soldat.

—Oh ! fit celui-ci, il s'agit sur ce chapitre-là, mon commandant, de battre promptement en retraite.

—Allons donc, est-ce que tu aurais peur d'un verre de vin ?

—Peur, non, mais je me méfie ; il y a longtemps que je n'en bois plus ; ça coûte trop cher ; et un verre de vin, voyez-vous, c'est une heure de travail de ma pauvre Madelaine.

—Eh bien ! dit Lipardeau : A Madelaine, qui doit être une bonne fille.

—Oh ! mon major, elle ne craint pas les anges pour la comparaison.

—Tu lui diras que nous avons bu rasade à sa santé.

Et Lipardeau tendit son verre pour trinquer une seconde fois.

—Pas de refus, ce vin là ne peut pas faire de mal. A ma petite Madelaine !

Et rubis sur l'ongle. A la bonne heure ! Il est bon ce petit rouge.

—Il est clair, dit le soldat.

Le major s'accouda sur la table :

—Tu as donc fait les campagnes d'Allemagne ?

—On le dit, répliqua le soldat avec une nuance d'orgueil très marquée ; on ajoute même que le soldat Dominique s'est bravement conduit à la bataille de Wagram.

—Raconte moi ça, vieux, dit Lipardeau en remplissant le verre de Dominique.

—Pour un vieux soldat, le récit de ses batailles, c'est pour un avare recompter une à une les pièces d'or de son trésor.

Dominique passa ses deux mains sur ses moustaches grises, comme s'il eut voulu les appeler à témoin de la véracité de son récit, et commença :

—On s'était déjà battu une partie de la journée ; ça tapait raide ; les boulets et les balles vous arrivaient comme la manne du bon Dieu. Déjà bon nombre de camarades avaient fini leur affaire. Il y avait surtout une gueuse de redoute qui crachait avec une régularité diabolique, lorsqu'un aide de camp du général arriva au galop. " Mes amis, nous dit-il, cette redoute nous fait beaucoup de mal ; il faut l'enlever." Fichte ! que je fais en moi-même, la commission est rude. Le capitaine, qui était un dur-à-cuire, dit tout bonnement : " C'est bien, on va l'enlever," combien de temps le général donne-t-il pour cela ?" Une demi-heure répond l'officier sur le même ton. Et le v'la qui s'en va. Voyez-vous, commandant, j'entends encore mon capitaine comme s'il était là, il se retourne et nous crie : " Il parait que le général est pressé, faut pas le faire attendre ; en route et plus vite que ça !"

—C'était un vigoureux officier, interrompit Lipardeau en prenant son verre : à ton capitaine !

—Oh ! oui, c'était un brave !.. pauvre diable ! dit Dominique en approchant machinalement son verre du côté du major en le vidant. Sapristi ! que ce vin est chaud...

—Alors le capitaine ?..

—Le capitaine... le cap... si on ouvrait cette fenêtre, mon major, ça vous offusquerait-il ?

—Du tout, dit Lipardeau en se levant ; continue ta narration.

—Oh ! oui, où donc en étais-je ?

—Ton capitaine va marcher sur la redoute.

—Pauvre vieux !.. nous tournons un petit bois sur la gauche... et, tout-à-coup au pas de course... en avant sur la redoute.. Il faut croire qu'elle nous attendait la luronne.. car elle nous envoie des dragées.. ça ne fait pas de mal, criait le capitaine toujours en avant, et nous courions !... Ah ! il fallait voir. On n'avait pas le temps de donner la main à celui qui tombait et de lui dire : " A bientôt, l'ami." V'la que tout à coup plus de capitaine, un bis-